

17.07.03 – Le Temps - Mobilisation pour un accès public tout autour du Léman

Mobilisation pour un accès public tout autour du Léman

Par Guillaume Arbex

L'Association Rives publiques se bat pour faire avancer le projet de chemin continu.

L'idée n'est pas nouvelle. L'accès à un chemin tout le long des eaux du Léman n'a-t-il pas été l'objet de premières démarches au Grand Conseil vaudois en 1913 déjà? Une poignée de «citoyens» ont néanmoins décidé de la remettre au goût du jour en créant «Rives publiques», dans le but de «s'insurger contre les obstacles empêchant le public d'atteindre les bords des lacs».

Stéphane Barbey, membre fondateur et trésorier de Rives publiques, raconte l'origine de l'association qui vient de naître: «Tout a commencé lors d'une balade à Mies (VD). Longeant la rive, je me suis heurté à une porte fermée à clef. Cela est en complète infraction avec la législation existante.» Et l'ancien juriste à la Fédération romande des consommateurs d'insister: «Le Plan directeur cantonal des rives vaudoises du lac Léman approuvé par le parlement en mars 2000 est bon, car il favorise notamment la réalisation d'un chemin en continu le long des rives. Mais plusieurs communes mettent les pieds au mur et refusent d'intervenir pour conserver leurs riches propriétaires.»

En effet, sous la pression d'une dizaine de localités qui ne voulaient pas davantage entendre parler du sentier que de la loi de 1926 sur le marchepied et les plans riverains, le plan directeur avait, en 1999, d'abord été renvoyé. Le fait qu'aucun aménagement ne puisse être entrepris sans l'accord des communes a fait office de compromis. «En matière d'accès public aux rives du Léman, l'Etat n'a plus le rôle de moteur et laisse aux communes la mise en œuvre des aménagements», reconnaît Jacques Faerber, de la commission des rives du lac et adjoint du chef du Service vaudois des transports.

Dans ce contexte, l'Association Rives publiques se donne pour tâche de vérifier si les mises à l'enquête ou les directives respectent le plan directeur, indique son vice-président, l'ex-conseiller national Victor Ruffy. Quitte à faire opposition le cas échéant, comme lors d'une mise à l'enquête pour l'extension d'un port privé à Mies.

Particulièrement attentive à la moitié des quelque 80 km de rives vaudoises du Léman qu'il n'est toujours pas possible de longer, l'association envisage aussi de s'ancrer à Genève «où diverses tentatives de légiférer ont échoué», en Valais, ainsi qu'en France.